

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis d'examen professionnel pour le recrutement
d'un adjoint des cadres de classe exceptionnelle**

NOR : ETSH1140117V

Un examen professionnel aura lieu au centre de réadaptation spécialisé Saint-Luc d'Abreschviller (Moselle) en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 8 (2°) du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, les adjoints des cadres hospitaliers de classe normale ayant atteint le 7^e échelon de ce grade, ainsi que les adjoints des cadres hospitaliers de classe supérieure.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre de réadaptation spécialisé Saint-Luc, 8, rue du Moulin-de-France, 57560 Abreschviller, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.